

De: Marc GAUTHIER [marc.gauthier@tenneville.be]
Envoyé: lundi 17 mai 2010 7:36

PATRIMOINE NATUREL : UN ATOUT POUR UNE COMMUNE RURALE .

Présentation succincte de Tenneville.

Commune de l'Ardenne centrale en Province de Luxembourg, Tenneville se situe dans l'arrondissement de Marche-en-Famenne. La commune est voisine de La Roche et Saint-Hubert entr'autres. .D'une superficie de 9.181 hectares, Tenneville est une commune verte caractérisée par un paysage plus forestier que champêtre et compte au total 17 villages ou hameaux..

Son territoire est traversé par des voiries de grandes communications, la Nationale 4 reliant Namur à Arlon et la Nationale 89 reliant Bouillon à Vielsalm.

Tenneville avec 2.650 habitants est l'une des communes les moins peuplée de la microrégion avec une croissance démographique annuelle pourtant intéressante entre 1,5 et 2 %..

La commune est toujours propriétaire de son réseau de distribution d'eau qu'elle gère elle-même et avec succès.

Un peu d'histoire par rapport au patrimoine naturel...C'est seulement à partir du 16ème siècle que l'histoire tennevilloise est décrite. A cette époque , une nouvelle activité se développe dans la région . De nouvelles forges sont créés et viennent s'installer le long des ruisseaux. Au fil des époques, on remarque que les activités se sont toujours orientées vers l'agriculture et l'élevage, en même temps que l'exploitation des bois proches et quelques carrières.

Le contexte urbanistique montre que l'activité agricole a toujours été prépondérante en même temps que l'exploitation de la forêt. La plupart des exploitations sont souvent constituées de fermes familiales et il en subsiste une trentaine. L'activité agricole occupe 2.200 hectares et il s'agit avant tout d'une région d'élevage et culture fourragère. Le monde agricole est le premier acteur de la préservation de notre environnement et aussi du maintien de nos paysages.

Le patrimoine architectural n'est pas très attractif : pas de grands bâtiments tels qu'abbayes ou châteaux ou d'exploitations agricoles aux dimensions remarquables sauf peut-être la ferme de Basseilles transformée en centre de réceptions, le relais poste de la Barrière de Champlon ou le site de la Converserie dans le massif forestier de Freyr.

La forêt communale s'étend sur 1.460 hectares dont 255 hectares en forêt de Freyr et l'on compte 4.084 hectares en propriété d'autres communes dans le massif de Freyr et en forêts privées, celles-ci étant situées essentiellement à l'Ouest de la Commune.

Du point de vue touristique Tenneville qui fait partie de la maison du tourisme de Saint-Hubert propose principalement un tourisme de nature remarquable et par le cadre de vie et un environnement préservé.

« La forêt constitue une importante composante, estompant largement les impressions dommageables de la route nationale dans la traversée de la commune, située au cœur de la bordure forestière ardennaise. L'Ourthe occidentale arrose le Sud de la commune dans une petite vallée arborée assez encaissée. Les villages s'inscrivent dans des paysages bien conservés et souvent intacts, riches d'une faune et d'une flore enviabiles à plus d'un titre, entre autres des sites de grand intérêt biologique, en témoignent deux réserves naturelles, la Boulaie du Rougé Poncé et les tourbières sur le plateau forestier de Freyr et la Fange de la Baseille. »

Les outils de gestion de l'environnement.

La commune de Tenneville fait partie du Parc Naturel des Deux Ourthes depuis 2001. Cela a initié un certain nombre de projets sur la commune, comme la création d'un verger de variétés anciennes ou la plantation de haies ou la pose de clôtures et d'abreuvoirs dans le cadre du Life Loutre.

Nous bénéficions aussi des principes d'une charte paysagère élaborée également par le parc et nous souhaitons la mise en pratique de ce programme paysage..

La Commune participe à 2 contrats de rivière : le contrat de rivière Ourthe et affluents depuis 1997 et le contrat de rivière Lesse depuis 2006

Un plan communal de développement de la Nature est mis en place depuis 1998 et les actions menées sont notamment les aménagements dans le cadre de la convention « Combles et Clochers » et celle relative aux « bords de route ».

Depuis 2000, Tenneville a son programme communal de développement rural qui a permis la réalisation d'un circuit didactique dans un bois communal ou un circuit des fontaines dans la plupart des sections de la commune. également la réalisation d'une chaufferie collective au bois. Actuellement une nouvelle opération de développement rurale est initiée, en l'accompagnant d'un engagement dans l'Agenda 21 local. avec comme organisme accompagnateur la Fondation Rurale de Wallonie.

Le projet Life pour la restauration des tourbières et des milieux humides du plateau de Saint-Hubert a débuté en 2003 et s'est terminé en 2007 Ce projet a permis de restaurer un site remarquable et de placer 680 hectares sous statut de conservation de la nature. Parmi les 27 sites du projet Life Tourbières, 8 sites sont repris sur le territoire communal de Tenneville.

A développer : les données sur le Life Tourbières.

Données à recevoir du Département Nature et Forêts.

La préservation du patrimoine naturel.

Actuellement, notre souci est de préserver ce patrimoine naturel et forestier, élément de ressources pour notre entité, en privilégiant le développement durable et sans compromettre sa capacité de répondre aux attentes des générations futures.

La gestion d'un massif de cette importance doit intégrer les aspects économiques, sociaux, environnementaux et touristiques. Par un plan de gestion intégrée, des réponses à notre approche sur ces différents aspects peuvent être données, car tous les acteurs y sont associés et recherchent les conditions d'une gestion cohérente, intégrée, multi-fonctionnelle et concertée à l'échelle du massif.

Il est essentiel de trouver l'équilibre entre la préservation des richesses naturelles et paysagères, le développement économique et la valorisation de notre patrimoine. Des projets LIFE par leur ampleur font prendre conscience à notre population de la richesse du patrimoine qui les entoure.

Un rôle de sensibilisation.

La Commune, proche du citoyen, doit remplir le premier rôle de sensibilisation.

Pour y parvenir, nous devons être un partenaire actif dans les programmes que j'ai évoqué au début de cette intervention. Il y a une transversalité indispensable entre ces divers projets et chacun de ceux-ci demande une réflexion et un suivi au niveau du pouvoir communal, un suivi confirmé par des réalisations concrètes.

Pour une commune il ne suffit pas de marquer simplement notre volonté. Pour la sensibilisation de la population, le concret est indispensable. Nous devons renforcer les projets pluricommunaux de sensibilisation à la qualité de notre cadre de vie, de la beauté de notre nature, des paysages, de la qualité de notre environnement. Nos projets doivent être tournés vers un tourisme diffus.

La patrimoine naturel : un atout pour le développement touristique d'une commune, d'une région.

La NATURE est aujourd'hui devenue le vecteur de développement prioritaire incontournable dans le secteur touristique, laissant souvent loin derrière elle les sites classiques et autres attractions stéréotypées..

Nous devons mettre en avant toutes les richesses de ce patrimoine naturel et donner une vision globale de la diversité du patrimoine nature.

Notre territoire communal compte déjà un nombre important de réalisations conçues dans une logique de développement durable et de la protection de la nature. :

- Des promenades balisées conçues pour la découverte de la nature, de nos villages et hameaux et de ses paysages.

- Des circuits à thèmes sur la forêt , sur l'eau,...
- Des équipements avec réseaux d'aires de visions avec panneaux et fiches didactiques et des postes d'observation dans le massif forestier.
- Des soirées encadrées à l'écoute du brame du cerf. (Au CRIE du Fourneau Saint-Michel une moyenne de 1.800 personnes par saison ; avec les organisations des syndicats d'initiative et des maisons de tourisme, ce chiffre peut être largement doublé)
- Des réserves naturelles accessibles sous condition.
- Des formations de guide nature : actuellement 60 personnes et des formations à l'ornithologie sont également organisées sur les oiseaux des landes et des tourbières..

Nous devons mieux valoriser cette richesse en proposant une approche structurée, cohérente et en adéquation avec la demande pour un tourisme vert..

Des actions pour valoriser ce patrimoine naturel .

Nous devons nous affirmer en tant que territoire préservé et bénéficiaire de retombées économiques pour l'ensemble d'une région.

Des actions possibles :

- créer un réseau de randonnées pedestres, VTT et même équestres transcommunaux et réalisés certains équipements.
- Développer des activités en pleine nature en tenant compte des répercussions éventuelles particulièrement du point de vue écologique.
- Créer des parcours d'observation et donner un thème à chaque aire de vision.
- Positionner ce territoire dans une politique de développement durable et de qualité :
 - o Respect de l'environnement
 - o Qualité de l'accueil, de l'information, des équipements et services proposés.
 - o Parfaite connaissance du territoire
- et disposer d'un bon plan de communication.

Et les retombées économiques pour les pouvoirs locaux se concrétisent d'une manière optimale par la redécouverte pour nos citoyens de la qualité de notre patrimoine naturel.

Pour la commune de Tenneville :

- l'arrivée de nouveaux citoyens qui optent pour un patrimoine naturel préservé , un cadre de vie agréable
- l'attention apportée par les acteurs du monde agricole à la préservation de notre environnement
- la réalisation d'une zone d'activités économiques de haute qualité environnementale,
- un territoire enfin reconnu pour son potentiel nature et environnement
- et un territoire choisi pour sa qualité de vie.

C'est l'essentiel pour nos citoyens.

Marc GAUTHIER
Bourgmestre de Tenneville.